

YB

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE
L'ADMINISTRATION

DIRECTION GENERALE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

LE DIRECTEUR GENERAL

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

N° 22 /MEMFPMA/DGFP/DC

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des candidats admis aux concours administratifs aux titres des années 2024, 2023 et 2022, n'ayant pas pris part aux visites médicales desdits concours ou n'ayant pas déposé leurs dossiers, qu'il est ouvert, **à titre exceptionnel**, une séance à l'intention des retardataires au **Centre de Perfectionnement des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (CPFAE)**, sis à Adjamé, sur la période allant **du lundi 06 au vendredi 17 janvier 2025**, délai de rigueur.

A cet effet, les intéressés sont invités à se connecter sur le site internet du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration www.fonctionpublique.gouv.ci, pour imprimer **leur fiche de visite médicale en deux (02) exemplaires**, en renseignant leur numéro d'inscription.

Fait à Abidjan, le **20 DEC 2024**



SORO Gninagafol